

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : Le fond de l'air est rouge	1
12 décembre - mobilisation contre la multiplication des plans sociaux et pour les services publics	2
SNCF : Non au démantèlement de Fret SNCF, non à l'ouverture à la concurrence du transport voyageurs en région	2
TUR - De Grand Reims mobilité à Grand Reims pénibilité.....	2
Saint-Memmie, Pierry, Reims : les salariés de KIABI en lutte	3
Pompiers : Missions en péril !.....	3
Sainte-Menehould : Albéa Tubes - NAO gagnante	3
Retour sur les vendanges 2024 : Champagne amer	3
Châlons-en-Ch. : Centre Hospitalier - la direction mauvaise perdante	4
Châlons-en-Ch., Mourmelon, Sainte-Menehould - Nov'Habitat - l'explosion des charges	4
Reims - Boulangerie de l'Europe la CGT combative	4
Châlons-en-Champagne : Bienvenue à la concurrence	4

Édito : Le fond de l'air est rouge

Pour la CGT, le besoin de changement ne se résume pas à une simple question de casting politique. Ce qu'il faut, c'est un gouvernement capable de répondre à l'urgence sociale exprimée lors des dernières élections législatives.

Il est indispensable de mettre en place un plan d'urgence pour l'emploi, face à la multiplication des plans de licenciement. Dans la Marne, 640 emplois directs ont été supprimés dans l'industrie depuis le 1 janvier 2024. Une saignée sociale insupportable, notamment chez MEG (Manufacturing Ever Gres) à Oiry, Pastural à Épernay, Reims Aerospace à Prunay, SteelCase, AstraZeneca, Boiron, ArcelorMittal, Valéo à Reims, ... En France, plus de 200 000 emplois sont menacés ou supprimés, avec plus de 300 plans sociaux en cours.

Il est primordial de garantir des services publics adaptés aux besoins des usagers, des industries, des commerces et des services. Il faut stopper le démantèlement de l'hôpital public, ainsi que l'escalade des coûts des soins, qui deviennent de plus en plus inaccessibles et sélectifs.

L'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux est une urgence. Ces revenus stagnent et ne permettent plus de faire face à l'inflation. La flambée des coûts de l'énergie, des loyers et des produits de première nécessité est intenable.

L'abrogation de la réforme des retraites reste une exigence, car cette réforme, injuste et inefficace, condamne les salariés à travailler deux années supplémentaires. Elle n'a d'ailleurs jamais été soumise à un vote démocratique.

Aujourd'hui, près de 80 % des Français sont favorables à une contribution accrue des riches et des grandes entreprises. Ils soutiennent des mesures telles que la suppression des niches fiscales, le rétablissement de l'ISF, la taxation des superprofits et des dividendes. Les revenus financiers (issus des actions et obligations) doivent également être mis à contribution pour garantir l'ensemble de notre protection sociale : assurance maladie, accidents du travail, retraites, allocations familiales et indemnités de chômage.

Cette volonté populaire est la conséquence d'une situation devenue intolérable. Pour mener cette bataille, la CGT multiplie les initiatives revendicatives. Comme l'a souligné Sophie Binet : « **Le mois de décembre s'annonce rouge, et ce n'est pas le rouge du Père Noël.** »

Mario SANTIN, Secrétaire de l'UD CGT 51



13 décembre 2024
#89

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr

LES RICHES DE PWS EN PWS RICHES



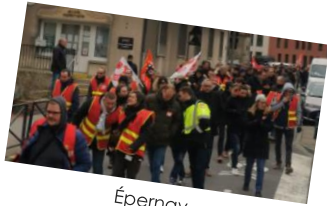
12 décembre - mobilisation contre la multiplication des plans sociaux et pour les services publics



Châlons en Champagne

La CGT s'est à nouveau mobilisée sur l'ensemble du territoire ce jeudi 12 décembre pour le service public et contre la multiplication des plans sociaux dans l'industrie et le commerce.

Les raisons de la colère restent entières dans un contexte où le président MACRON peine visiblement à entendre le message du peuple. **La casse de l'emploi industriel et les attaques contre les services publics doivent cesser.**



Épernay

Dans la Marne, plusieurs rassemblements ont été organisés. A Reims, une manifestation avec à sa tête les salariés d'Arcelor Mittal, visés par un plan social de grande ampleur.

A Epernay, un rassemblement des cheminots a eu lieu dès 7h dans le technicentre de la SNCF et à 10h Place Carnot, à Châlons-en-Champagne le rassemblement a eu lieu à 10 h Place de Verdun devant la Maison des syndicats et à Montmirail à 15 h 30 devant Axon Câble.



Reims

[\(Voir le reportage FR3\)](#)

SNCF : Non au démantèlement de Fret SNCF, non à l'ouverture à la concurrence du transport voyageurs en région

Même si un accord signé par les syndicats a prévu de maintenir les droits des cheminots qui seraient transférés dans les nouvelles filiales Hexafret et Technis pendant 36 mois au lieu de 15 mois, le fond du problème demeure. C'est la raison pour laquelle la CGT et Sud ont confirmé leur opposition à la disparition de Fret SNCF au 1^{er} janvier 2025 et le préavis de grève a été maintenu le 11 décembre au soir.

Rappelons que Fret SNCF est démantelé en raison d'aides jugées illicites par la Commission Européenne alors qu'elle vient d'autoriser des aides d'état équivalentes à la filiale de transport des marchandises de la Deutsche Bahn en Allemagne !

La CGT et Sud se mobilisent pour que les 1 200 salariés du TER qui seront transférés dans des filiales, dans le cadre de l'ouverture du marché à la concurrence, puissent bénéficier du maintien de leurs droits. ([Lire le tract de la CGT cheminots](#))

TUR - De Grand Réims mobilité à Grand Réims pénibilité

Après les deux journées de grève de novembre, les salariés des TUR (Transports Urbains de Reims) seront à nouveau dans l'action **le samedi 14 décembre** et **le dimanche 22 décembre**. L'Intersyndicale CGT et Sud s'oppose toujours à la réorganisation calamiteuse, mal préparée, et se battent pour restaurer un réseau de service public digne de ce nom pour les usagers. Elle exige la ré-internalisation des activités.

Si l'élargissement de l'offre des transports aux zones rurales est une bonne chose, elle ne peut pas se faire au détriment du transport public dans le périmètre historique de l'agglomération de Reims. On ne peut pas déshabiller Paul pour habiller Jacques, comme le clamait Arnaud ROBINET lorsqu'il n'était que maire de Reims et que Catherine VAUTRIN présidait le Grand Reims. Car les conséquences se font durement ressentir pour les usagers et les personnels avec la réduction du nombre de chauffeurs, la sous-traitance à gogo, la réduction de l'offre de kilomètres, la réduction voire l'abandon de la desserte dans les quartiers populaires et la désorganisation générale.

M.MACRON, le président des riches, est le modèle de M. ROBINET, qui cajole son électorat de l'hyper-centre de Reims au détriment des quartiers populaires. Le maire de Reims n'a toujours pas daigné recevoir la CGT des TUR en dépit de ses demandes répétées. Dans le même temps, il prétend aller à la rencontre des Rémois à grand renfort d'autopromotion, (payée par le contribuable rémois), pour des réunions publiques auxquelles sont conviés tous ceux qui n'auront aucune réponse à leurs questions.

Saint-Memmie, Pierry, Reims :

Les salariés de KIABI en lutte



Suite à la NAO (négociation annuelle obligatoire) de chez KIABI, la CGT a jugé très insuffisantes les propositions de la direction. Rien pour endiguer le tassement des salaires, des conditions de travail qui se dégradent, des surcharges de travail, des pressions diverses. En résumé, faire plus avec moins, ce n'est plus possible.

La CGT demande des revalorisations de salaires, de meilleures conditions de travail et des embauches.

Elle appelle les salariés à cesser le travail le samedi 14 décembre.

Il faut rappeler que Kiabi, société de distribution de prêt à porter, fait partie de la galaxie familiale des Mulliez qui rassemble une cinquantaine d'enseignes (Auchan, Décathlon, Leroy Merlin) et qui est en train de mettre en œuvre un plan social de grande ampleur chez Auchan (2 389 postes supprimés !) alors qu'un milliard d'euros a été distribué entre 2021 et 2023 aux actionnaires de Décathlon ! Un pur scandale. ([Lire le tract](#))

Pompiers : Missions en péril !



Chez les pompiers, la bataille pour préserver les effectifs et maintenir une réponse de secours efficace reste plus que jamais engagée. Une délégation intersyndicale a rencontré le Préfet, garant des secours dans la Marne, ainsi que le président du Conseil départemental, responsable de la gestion administrative et financière du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Lors de ces rencontres, nous avons dénoncé les dérives d'une direction déconnectée des réalités, qui relègue au second plan les moyens nécessaires

pour accomplir les missions fondamentales de notre service : sauver, secourir et protéger la population, les animaux et les biens.

Cette même direction, qui depuis plusieurs mois tente de nous convaincre des bienfaits de ses choix et de nous y associer, le mot d'ordre serait alors : Désunis, nous courons à la catastrophe, unis, nous y parviendrons !

Nous donnons rendez-vous aux sapeurs-pompiers et défenseurs du service de secours lors du prochain Conseil d'Administration, mardi 17 décembre à 9h00 devant le Conseil Départemental, rue Carnot à Châlons en Champagne.

Sainte-Menehould :

Albéa Tubes - NAO gagnante

Après une âpre journée de négociation chez Albéa (fabriquant de tubes en plastique), la NAO pour 2025 a abouti à une proposition des organisations syndicales qui a finalement été acceptée par la direction.

Les salariés non-cadres bénéficieront d'une augmentation générale de 1,8 % et d'une enveloppe pour les mesures individuelles de 0,2 % à compter du 1^{er} janvier 2025, soit 2 % en tout, alors que l'inflation sur un an est estimée à 1,7 %. Les cadres bénéficieront d'une augmentation de 1,6 %.

A cela s'ajoute la mise en place d'une grille plus favorable que la convention collective de la plasturgie pour les nouveaux embauchés, ainsi que le maintien des indemnités de déplacement déjà négociées. Ces mesures font suite à l'augmentation générale de 3,5 % qui avait obtenue pour 2024. Un résultat gagnant qu'il convient de saluer dans le contexte ambiant.

Retour sur les vendanges 2024 :

Champagne amer

À lire dans le site de la CGT Champagne, le reportage de Lou GUENARD dans « La Chronique » de décembre 2024 sur la face noire du vignoble champenois.

Dans le sillage de la caravane de l'Union Départementale CGT de la Marne, qui a parcouru le vignoble à la rencontre des vendangeurs, la journaliste rapporte les témoignages édifiants de plusieurs vendangeurs exploités par des sous-traitants sans scrupules. Des pratiques indignes qui persistent en dépit du scandale causé par « les vendanges de la honte » de 2023.

José BLANCO, Secrétaire Général de la CGT du Champagne, estime que les récentes mesures prises par le Comité champagne sont encore insuffisantes. Il reste à responsabiliser pleinement les maisons de champagne et à instaurer un contrôle encore plus rigoureux des prestataires. ([Voir le site de la CGT champagne](#))

Châlons-en-Champagne : *Centre Hospitalier - La direction mauvaise perdante*

Suite au jugement du tribunal administratif du 25 septembre dernier, qui a donné raison à la CGT dans la procédure visant à faire reconnaître la journée continue aux agents travaillant au service des urgences, de la réanimation, en unité de soins continus et de gynécologie, la direction a décidé de faire appel.

Une direction mauvaise perdante qui voudrait continuer à payer 11h30 les 12h de travail effectif... Les agents, aides-soignantes, infirmières et infirmiers, sage-femmes du Centre Hospitalier, soit une centaine de salarié-e-s, qui devraient pouvoir bénéficier d'un rattrapage à compter du 1^{er} janvier 2018, apprécieront cette obstination d'une direction qui n'hésite pas à engager des fonds pour poursuivre une procédure stérile plutôt que de régler les sommes qu'elle doit honorer. Affaire à suivre. ([Voir Info Marne n°86](#))

Châlons-en-Champagne, Mourmelon, Sainte-Menehould *Nov'Habitat - L'explosion des charges*



Les locataires de Nov'Habitat, de Châlons en Champagne, Mourmelon ou Sainte-Menehould ont été stupéfaits de recevoir des rappels de charge exorbitants allant jusqu'à 3 000 € !

Un montant de charges parfois multiplié par dix, avec des disparités énormes pour des logements de mêmes surfaces avec des compositions familiales identiques, 666 € dans un cas, 2 290 € dans l'autre !

Cette initiative de Nov'Habitat suscite la colère bien légitime des locataires, furieux d'être ainsi assommés à quelques semaines de Noël et qui crient leur incompréhension.

La CGT a décidé d'interpeller le conseil d'administration de Nov'Habitat pour exiger des explications face à une situation qui s'avère totalement insupportable pour les familles. ([Lire l'article de l'Union](#))

Reims - Boulangerie de l'Europe *La CGT combative*

Plusieurs salariés de la Boulangerie de l'Europe vont pouvoir bénéficier des congés payés qui leur avaient été soustraits depuis trois ans, pendant leurs arrêts pour maladie. C'est un effet positif de la jurisprudence conquise par la CGT suite à l'action en justice des camarades des transports urbains de Reims.

Les comptes du CSE (Comité social et économique) n'ont toujours pas été présentés aux élus comme l'exigent la Loi et le Règlement Intérieur du CSE. La demande a été réitérée par la CGT, mais la direction continue à faire la sourde oreille.

Est-ce vraiment surprenant quand on voit comment la direction de la multinationale InVivo, propriétaire de la Boulangerie de l'Europe, se comporte avec Christian Porta, délégué syndical de la boulangerie industrielle de Neuhauser en Moselle, abusivement licencié et réintégré par voie judiciaire avec à la clé une condamnation record de ses patrons ? ([Lire le tract](#))

Châlons-en-Champagne : *Bienvenue à la concurrence*

Le collectif d'Info Marne est heureux de vous faire part de la naissance du « Retraité châlonnais », un journal destiné à l'information des retraités et la sensibilisation des actifs, et qui vient de faire paraître son premier numéro. ([Lire ici le numéro 1](#)).



ensemble, on s'organise >

